



CERCLE DE SILENCE

Jeudi 20 décembre 2012

de 18h00 à 19h00

devant la gare de Creil

Ce 49^{ème} Cercle de silence du bassin creillois est l'une des manifestations de la « Journée internationale des migrants » (ONU)

Il est ouvert à tous. Nous en appelons à la conscience de chacun et vous invitons à vous associer à cette action en rejoignant le cercle pour la durée qui vous convient.

Localement, nous agissons pour l'accueil et l'accompagnement des migrants dans le bassin creillois.

Nous sommes en particulier actuellement vigilants sur l'application de la nouvelle circulaire et nous nous mobilisons pour qu'au-delà la loi soit profondément remaniée pour que notre pays ait une politique d'immigration conforme à ses valeurs.

Nous dénonçons en particulier les difficultés rencontrées par les jeunes mineurs isolés étrangers ainsi que par les jeunes majeurs, difficultés renforcées par la pratique dite des test osseux et par la réduction drastique des moyens consacrés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par le Conseil général de l'Oise.

Et nous sommes aux côtés des travailleurs sans papiers de la Bourse du travail en lutte depuis plus de 3 ans.

Journée internationale des migrants

La politique d'immigration conduite en France et en Europe dite de « lutte contre l'immigration irrégulière » bafoue tous les droits de nombreux êtres humains : droits économiques, droits à la santé, droit à une vie familiale digne, droit à la culture...

Immigrés de la misère ou de la guerre ils sont stigmatisés et présentés comme une menace aux peuples européens. La droite et l'extrême droite en font des enjeux d'économie politique.

Ce ne sont pas les migrants qu'il faut combattre mais les inégalités et l'accaparement des richesses de la planète par une petite minorité.

La journée internationale des migrants doit être l'occasion de rappeler cela

Après des années de lutte les sans papiers, avec l'appui de nombreuses organisations, ont obtenu une nouvelle circulaire qui améliore des dispositions permettant d'obtenir un titre de séjour suivant des critères définis nationalement.

Cependant, cette circulaire est insuffisante sur bien des points, notamment dans le fait qu'elle laisse beaucoup de place à l'arbitraire des préfetures.

De plus il n'y a pas de véritable rupture avec la politique du chiffre et des quotas instaurée par le gouvernement précédent, 30 000 régularisations annuelles sont annoncées par le ministre de l'intérieur avant même la mise en application de cette circulaire. Nous continuons à nous opposer à cette politique.

Nous exigeons que la préfecture de l'Oise mette des moyens supplémentaires pour un accueil digne des candidats à la régularisation comme le prévoit la nouvelle circulaire et mette fin à l'arbitraire dans le traitement des dossiers. Nous demandons l'arrêt des expulsions et la fermeture des centres de rétentions.

Ce cercle de silence est organisé à l'initiative de « Solidarité sans-papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois » cercledesilencecreil@free.fr - Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, 4 bis rue Henri Dunant à Creil - 03 44 24 54 64 - Réunions de l'association une fois par mois, contactez-nous. Les cercles de silence se forment devant la gare de Creil le 4ème jeudi de chaque mois, hormis exceptionnellement ce mois de décembre 2012.